pôle formation santé

Fiche programme



Conciliation médicamenteuse : un outil de partage entre professionnels de santé et avec le patient

Financements

Durée
7 heures

Modalité
Classe virtuelle

Public & pré-requis

Pharmaciens exerçant en officine (titulaires ou adjoints)

Les erreurs médicamenteuses surviennent souvent dans les périodes de transition du parcours de soins du patient. Par cette formation, le Pharmacien verra comment, en tant que responsable de la gestion des médicaments, il a un rôle à jouer avec l'ensemble des professionnels de santé pour intercepter et corriger les erreurs médicamenteuses lors de transitions. Il apprendra à mettre en place et/ou à participer à une démarche de conciliation avec l'ensemble des professionnels de santé vile/hôpital en favorisant la communication entre eux et en incluant le patient en tant que possesseur et requérant d'informations.

Les objectifs

Les + du programme

Formation très interactive et applicative

Fiche programme

Les points clés du programme

-Le suivi des traitements médicamenteux d'un patient dans son parcours de soin
-Connaissance des étapes de la conciliation et de sa mise en place
-Partage des informations entre professionnels de santé dont le ou les prescripteurs
-Intégration du patient dans le recueil des informations

Le formateur

Pharmacienne -ayant une expertise dans la mise en application des bilans de médication

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :
-D'identifier vos besoins de formation
-D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel
-D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
-D'échanger entre vous et le formateur
-D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
-De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques...

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Site de Paris - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Tél. : 07 84 57 75 61
E-mail : s.junqua@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr